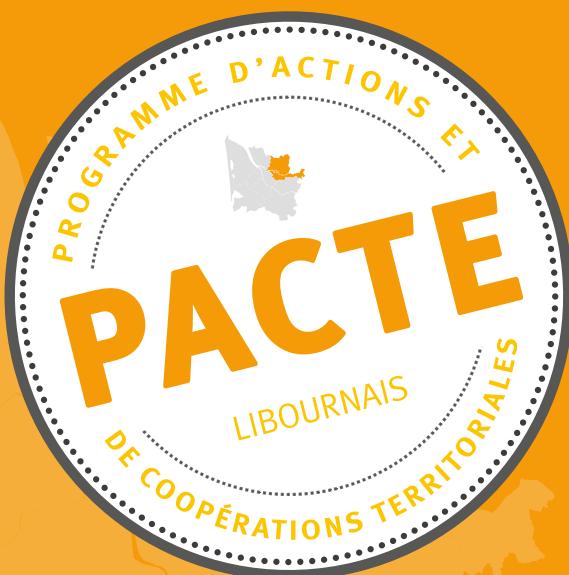


# S'ENGAGER COLLECTIVEMENT EN FAVEUR DES SOLIDARITÉS HUMAINES ET TERRITORIALES POUR LE LIBOURNAIS À L'HORIZON 2021





# Édito



## Jean-Luc Gleyze

Président du Conseil départemental,  
Conseiller départemental du canton  
Sud Gironde

« Nous débutons une nouvelle étape avec la construction commune des pactes territoriaux, entre le Département et tous nos partenaires ! Après le partage d'un diagnostic précis, amendé, enrichi grâce aux échanges que nous avons pu avoir, et aux contributions de nos partenaires, après la production du *Livre blanc des territoires girondins*, l'heure est donc à la préparation des pactes.

Ceux-ci répondent à des besoins, des attentes, identifiés par les territoires, et relevés par les participants aux conseils organisés depuis plusieurs mois. Associations, entreprises, élus, citoyens, ont apporté leur concours pour ce travail d'ampleur. Les pactes nous offrent à présent la possibilité de développer les projets nécessaires à la vie de nos villes et de nos villages, du quotidien de leurs habitants, à court, moyen mais aussi long termes, plus en profondeur.

Dans un contexte budgétaire contraint, nous voulons nous donner les moyens de poursuivre une action de proximité et de qualité à destination de tous les Girondines et Girondins. Les pactes sont propres à chaque territoire, adaptés, et construits par les acteurs qui les font vivre et qui y vivent.

En Gironde, les pactes territoriaux nous permettent de déployer partout une action collective en faveur des solidarités, tout autant humaines que territoriales. Notre responsabilité est commune, notre envie est partagée, et notre réussite sera le fruit d'une collaboration fidèle et engagée. Je vous remercie pour vos contributions précieuses ! »

# Introduction



## Christine Bost

Première vice-présidente chargée  
des synergies, de la stratégie et du  
développement des territoires,  
Conseillère départementale du canton  
Portes du Médoc, Maire d'Eysines

« Vous avez été nombreux à partager votre envie de coopérer, d'œuvrer ensemble pour accompagner et nourrir les initiatives locales partout en Gironde.

Notre volonté est d'accompagner, de stimuler cette dynamique collective, de créer cette synergie dans chacun des neuf territoires girondins.

Valoriser les actions qui portent leurs fruits, les démultiplier, répondre aussi de façons différentes, innovantes aux besoins exprimés par les Girondins résument notre ligne directrice.

Approche concertée, coordonnée, dialogue soutenu et permanent sont aussi des enjeux sur lesquels repose la réussite de nos engagements.

Réunir autant de partenaires autour d'orientations communes, définies jusqu'en 2021, est une première. Nous disposons là de fondations solides pour construire des projets de territoire, pour garantir la cohésion sociale et surtout pour progresser ensemble dans l'action.

Je souhaite que ce pacte constitue le début d'une aventure collective, nourrie, volontaire et tournée vers l'avenir. »

# Sommaire



P.  
6

## Partie 1

### Le pacte territorial : mode d'emploi

1.1 GIRONDE 2033 : LE DÉPARTEMENT, AVEC LES TERRITOIRES

P. 6-7

1.2 LE PACTE TERRITORIAL : QU'EST-CE QUE C'EST ?

P. 8-9

### Notre projet partagé en faveur des solidarités humaines et territoriales pour le Libournais

2.1 UNE AMBITION POUR LE LIBOURNAIS À L'HORIZON 2021

P. 10-11

LE PROJET POUR LE LIBOURNAIS

P. 12-13

2.2 ENJEU 1  
Faire de l'accessibilité aux services et de la mobilité des vecteurs de cohésion sociale et de lutte contre la précarité. Et miser sur la jeunesse.

P. 14-19

2.3 ENJEU 2  
Le Libournais, un territoire d'atouts et de ressources à vivre

P. 20-23

2.4 ENJEU 3  
La capacité des acteurs à co-construire un développement soutenable à l'échelle du Libournais

P. 24-27



P.  
10

## Partie 2





P.  
**28**

P.  
**34**

## Partie 3

Le Département  
aux côtés  
du Libournais  
pour agir

3.1 UNE PRÉSENCE AU  
QUOTIDIEN SUR  
LE TERRITOIRE DU  
LIBOURNAIS

P. 28-29

3.2 UN SAVOIR-FAIRE  
MOBILISABLE PAR  
LES ACTEURS DU  
TERRITOIRE

P. 30-31

3.3 L'INVESTISSEMENT  
DU DÉPARTEMENT  
POUR L'AVENIR  
DU LIBOURNAIS  
ET DE SES  
HABITANTS

P. 32-33

4.1 DIALOGUONS ET  
PARTAGEONS

P. 34-37

4.2 ENCOURAGEONS  
LA PARTICIPATION

P. 38

4.3 ÉVALUONS  
ET ADAPTONS

P. 39



# Partie 1

## LE PACTE TERRITORIAL : MODE D'EMPLOI

Avec Gironde 2033, le Département a posé les fondements de sa nouvelle stratégie en faveur des solidarités humaines et territoriales pour la Gironde. Il la porte et la partage désormais avec les territoires, afin de répondre efficacement aux enjeux et besoins spécifiques de chaque secteur. Elle se concrétise aujourd'hui dans les « pactes territoriaux », contrats de coresponsabilité entre le Département et les acteurs volontaires, amenés à porter des engagements réciproques, des projets et des initiatives en faveur du lien social pour chacun des neuf territoires.

1.1

### GIRONDE 2033 : Le Département, avec les territoires

Le Département de la Gironde a engagé, depuis décembre 2014, un repositionnement de son action pour l'inscrire en proximité, au cœur des solidarités humaines et territoriales. Cette mission est cruciale, au moment où la Nouvelle Aquitaine se met en place, où les intercommunalités se redessinent et où la métropole de Bordeaux s'affirme. Elle l'est aussi parce que la Gironde voit son attractivité confirmée et l'arrivée de 15 000 nouveaux Gérontins chaque année réaffirme le défi qui est devant nous : proposer un développement durable, équilibré, vecteur de lien social et de cohésion.

Le Département de la Gironde ne pourra répondre seul à cet enjeu mais joue un rôle important de trait d'union, d'ensemblier entre les territoires et les habitants, et peut être également leur porte-voix. Pour cette raison, le Conseil départemental a adopté à l'unanimité, en décembre 2014, la stratégie Gironde 2033, qui explicite à la fois la vision girondine de la solidarité et les finalités poursuivies.



#### Extrait :

« Par solidarités territoriales, le Département partage tout d'abord la vision selon laquelle les territoires qui composent la Gironde sont solidialement responsables de son avenir. Ils doivent avoir conscience de la complémentarité des logiques de développement et d'aménagement portées par chacun.

Le Département entend également faire reconnaître la pertinence du périmètre départemental pour assurer une certaine redistribution entre des territoires riches et attractifs et d'autres menacés de décrochage. Il porte et partage l'ambition d'une action qui s'appuie sur les ressources de chaque territoire, sur un réseau de villes, de centres et de bourgs qui offre un cadre de vie favorable au développement d'activités, de projets et d'initiatives.

Le Département soutient une vision du territoire qui évite une croissance urbaine mal maîtrisée, avec les effets négatifs qu'elle emporte pour l'environnement et pour les Gérontins. [...]

C'est bien le pari de la coopération entre les territoires, et non de leur compétition, que fait le Département ! Il aspire ainsi à substituer à une logique unique de métropolisation qui serait contraire aux objectifs de cohésion territoriale et de solidarité, l'approche par la complémentarité et la réciprocité.

Parce que les enjeux sont imbriqués d'un territoire à l'autre, parce que les projets de développement des uns ont un impact pour les autres, le Département revendique, avec constance, sa légitimité à rassembler les acteurs du territoire pour faire jouer la péréquation. Il ambitionne également de repérer les initiatives sur le territoire, de les accompagner, de les partager grâce aux multiples partenariats qu'il a développés, de les mettre en réseau pour permettre l'émergence d'autres projets.

Sans cette cohésion territoriale, les chances de voir prospérer la cohésion sociale sont infimes. Le sentiment de contribution à un avenir collectif, partout en Gironde est essentiel au maintien et au développement du lien social et au vivre ensemble. Le soutien aux acteurs culturels, sportifs et associatifs, à des



manifestations culturelles et sportives de qualité, l'accès à la lecture, à la culture, au sport, à la vie associative, la conservation d'une mémoire girondine [...], l'accompagnement des clubs sportifs amateurs, qui, quotidiennement, animent le territoire et véhiculent des valeurs fondamentales pour la cohésion sociale contribuent activement à ce lien que nous voulons faire vivre. [...]. »

## Les priorités départementales affirmées dans Gironde 2033

*ce que le Département veut faire avec les territoires*



Maintenir le lien quotidien avec les Girondins : pour un **service public de proximité** pour tous

- Promouvoir un service public départemental accueillant et innovant
- Incrire l'innovation sociale et citoyenne au cœur de l'action du Département



Agir en faveur d'un « **vivre ensemble** », créateur de lien social et porteur d'une place pour chacun dans la société

- Fédérer les initiatives locales autour d'une offre culturelle, sportive, éducative et citoyenne dynamique, accessible pour tous
- Veiller à ce que toute personne puisse prendre part à la vie locale et citoyenne



Se mobiliser pour la jeunesse et auprès des plus fragiles pour leur garantir l'autonomie nécessaire dans leur **parcours de vie**

- Garantir l'accès aux droits fondamentaux, contre l'isolement et pour l'autonomie et l'insertion
- Réussir l'insertion sociale et professionnelle des personnes fragiles
- Se mobiliser pour offrir les meilleures perspectives d'avenir aux jeunes



S'engager à long terme pour la **qualité de vie** des Girondins autour des nouvelles solidarités territoriales

- Garantir l'accès pour tous aux ressources
- Valoriser les espaces, le paysage et les milieux, transmettre le patrimoine girondin
- Faire évoluer nos modes de production et de consommation, pour des usages et des pratiques responsables



Garantir aux territoires les **capacités de se développer** et de répondre aux besoins quotidiens de leurs populations

- Animer les coopérations territoriales et institutionnelles pour une co-construction de l'avenir du territoire girondin
- Organiser l'accès au logement, aux services, à l'habitat pour tous les Girondins en l'intégrant dans une stratégie durable et concertée de développement territorial
- Développer et promouvoir la mobilité durable, facteur de réduction des gaz à effet de serre
- Accompagner les territoires girondins dans leurs projets de développement



Tirer parti de l'attractivité de la Gironde pour encourager les initiatives et accompagner les **innovations économiques et sociales** dans les territoires, en faveur de l'emploi local

- Soutenir le développement de l'économie de proximité
- Dans la continuité du livre blanc de l'économie sociale et solidaire, définir, partager et mettre en œuvre une politique départementale de l'ESS, vecteur de cohésion sociale et territoriale
- Accompagner les territoires dans l'adaptation du tissu économique local, de façon cohérente à l'échelle de la Gironde

1.2

## Le pacte territorial : qu'est-ce que c'est ?



### UN ÉTAT D'ESPRIT

Le pacte et les actions qu'il porte sont le fruit du dialogue, de l'écoute, de la volonté de co-construction du Département de la Gironde. Il témoigne aussi d'une volonté de fédérer, de rassembler, pour apporter les réponses aux enjeux actuels et futurs.

Le pacte vise en outre à valoriser les réussites comme le potentiel du territoire. Mettre en lien, permettre la rencontre, identifier les initiatives, en proximité, sont aujourd'hui des conditions sine qua non d'efficacité. Chaque structure, chaque acteur, par sa simple présence sur le territoire et par son action, capte des attentes et représente des aspirations. Le pacte cherche ainsi à saisir cette envie d'agir pour les habitants et pour le lien social.

Parce qu'il résulte d'un travail transversal où les différents points de vue se sont mêlés, il propose, parfois, des solutions qui sortent des sentiers battus et nous invite, collectivement, à réinterroger certaines pratiques. C'est cet état d'esprit que le Département souhaite cultiver, toujours dans la proximité, la solidarité et le dialogue.



### DES FINALITÉS COLLECTIVES

Le pacte territorial concrétise un accord collectif sur des enjeux, des orientations et des actions pour chaque territoire. Il vise à soutenir le lien social et le vivre ensemble, à lutter contre les facteurs de précarisation et à promouvoir un développement équilibré et durable du territoire, vecteur de cohésion. Ces engagements, il les porte pour aujourd'hui, et, peut-être plus encore, pour demain. En misant sur le potentiel et les forces de chaque territoire, en faisant le pari de la coopération et non de la concurrence, le pacte vise à rassembler les énergies et les volontés autour d'objectifs resserrés et de repères communs.



### DES ENGAGEMENTS RÉCIPROQUES

Le Département, ni aucun autre acteur local, ne pourra seul répondre aux enjeux identifiés dans le *Livre blanc des territoires girondins*. Cette interdépendance est une force, une opportunité, une invitation à l'intelligence collective. Chacun dispose d'une part de responsabilité dans la réalisation de cette feuille de route jusqu'en 2021 et c'est en mobilisant, de façon complémentaire, les capacités à agir, que le territoire et ses habitants verront leur cadre de vie s'améliorer, les parcours de vie fluidifiés et le vivre ensemble renforcé. Les engagements réciproques des uns et des autres portent tant sur la mise à disposition de moyens, de tout ordre, que sur l'engagement à contribuer, à faire connaître, à valoriser et à mettre en lien les actions inscrites dans le pacte.



### UNE PROJECTION VERS L'AVENIR

Le pacte est, enfin, une projection vers l'avenir, le moyen terme puisqu'il propose, dans ce volet stratégique, une feuille de route jusqu'à 2021.

Mais c'est aussi un document vivant, qui s'adaptera et évoluera, au gré des réussites et des corrections qu'il faudra amorcer. Il sera donc actualisé, à partir du dialogue animé au sein des conseils de territoire.

## LE PACTE TERRITORIAL EST COMPOSÉ DE TROIS PARTIES :

### PACTE - VOLET STRATÉGIQUE (HORIZON 2021)

Ce volet n'aura pas vocation à évoluer profondément puisqu'il propose des actions de moyen terme.

### PACTE VOLET OPÉRATIONNEL

Il précise, sur trois ans glissants, les actions, la méthode et les moyens qui seront alloués à leur réalisation. C'est ce cadre opérationnel qui évoluera au gré des conseils de territoire. Des conventions seront conclues pour chaque projet.

### PACTE BOÎTE À OUTILS

Elle met à disposition des outils communs, outils dédiés à l'information, à la conduite de projet, à l'évaluation, à l'animation et à la participation.

## CALENDRIER



**9 JUILLET  
2015**



Lancement du dialogue territorial avec la 1<sup>re</sup> conférence départementale des territoires girondins



**SEPT. À  
NOV. 2015**

18 conseils de territoire



**17 DÉCEMBRE  
2015**



Adoption du *Livre blanc des territoires girondins*

**PHASE 1  
Élaboration  
du diagnostic  
partagé  
2015**

Partage avec les territoires du document de travail, amendements et élaboration du document concerté

**PHASE 2  
Élaboration  
des pactes  
territoriaux  
2016**



**DÉCEMBRE  
2016**

Vote du volet **opérationnel** des 9 pactes territoriaux



**OCTOBRE  
2016**

9 conseils de territoire



**30 JUIN  
2016**

Vote du volet **stratégique** des 9 pactes territoriaux



**MAI  
2016**

9 conseils de territoire



**14 MARS  
2016**

2<sup>ème</sup> conférence départementale des territoires girondins

Signature avec les territoires du volet stratégique et construction des volets **opérationnels** des pactes

Élaboration des volets **stratégiques** des pactes

**PHASE 3  
Mise en œuvre  
et évaluation  
2017 - 2021**



**PRINTEMPS  
2017**

9 conseils de territoire



**ÉTÉ  
2017**

3<sup>ème</sup> conférence départementale des territoires girondins



**AUTOMNE  
2017**

9 conseils de territoire



**DÉCEMBRE  
2017**

Actualisation du volet opérationnel des 9 pactes territoriaux



1 conférence départementale des territoires girondins et 2 conseils de territoire par an

Mise en œuvre des pactes territoriaux

- Actualisation annuelle des volets opérationnels  
- Bilan à mi-parcours

## Partie 2

# NOTRE PROJET PARTAGÉ EN FAVEUR DES SOLIDARITÉS HUMAINES ET TERRITORIALES POUR LE LIBOURNAIS

Grâce au dialogue mené en 2015 dans le cadre du *Livre blanc des territoires girondins*, les acteurs ont pu enrichir le diagnostic et partager les grands enjeux à relever pour le territoire du Libournais, aujourd'hui socle du projet commun défini pour ce secteur.



2.1

## Une ambition pour le Libournais à l'horizon 2021

Le Libournais, territoire avec un positionnement géographique stratégique entre trois grandes agglomérations, dispose de réelles ressources et de potentialités : son patrimoine, sa dynamique associative et culturelle, sa situation de deuxième pôle économique de la Gironde, ses filières économiques... autant d'appuis pour renforcer son attractivité et engager un développement équilibré.

Son armature urbaine de villes et de bourgs-centres, les initiatives locales à l'œuvre, constituent des atouts pour répondre aux défis de la cohésion sociale et à des fonctions d'accueil de population, d'entreprises et de services.

Une armature urbaine d'accueil et de services à conforter et à valoriser

Le Libournais, avec sa dynamique d'accueil de population et sa perspective de 30 000 nouveaux habitants dans les vingt prochaines années, fait face au défi de proposer une offre d'habitat et de services au public de proximité, vecteurs de lien social.

L'accessibilité des services, dont la santé, pour une population éloignée des pôles urbains et vulnérable, est une priorité pour le Libournais.

Un écosystème local, vecteur d'innovation à porter

Le Libournais peut compter sur la richesse d'acteurs, des initiatives locales à mobiliser et sur son économie diversifiée : économie circulaire, secteur vitivinicole, massif forestier, potentiel maraîcher, vallées de la Dordogne et de l'Isle, patrimoine, grandes entreprises leader et TPE / PME, pour devenir un territoire d'innovation sociale (avec une mise en réseau des acteurs et des projets), économique et environnementale (en déployant de nouveaux modèles économiques ou en confortant l'essor de l'économie circulaire).

Les richesses remarquables du Libournais, points forts d'attractivité à valoriser

Riche de son patrimoine paysager et bâti remarquable, de ses vallées, de sa dynamique associative et culturelle, et de la renommée viticole du territoire, le Libournais gagnera à porter un projet de territoire alliant le développement raisonné de l'urbanisation et la protection des richesses et des ressources naturelles soumises aux pressions urbaines (eau, biodiversité, milieux aquatiques et zones humides). Structurer des partenariats avec les acteurs locaux (associatifs, économiques) et les habitants lui permettra de porter un projet fédérateur autour d'une offre touristique, culturelle et de loisirs diversifiée.

Les dynamiques locales à l'œuvre dessinent la trajectoire du Libournais pour plus d'attractivité et de cohésion sociale et territoriale.



Saint-Laurent-des-Combes

Compte-tenu de ce diagnostic partagé, les enjeux définis collectivement par le territoire dans le cadre du *Livre blanc des territoires girondins* sont :

**ENJEU N°1** : Faire de l'accessibilité aux services et de la mobilité des vecteurs de cohésion sociale et de lutte contre la précarité. Et miser sur la jeunesse.

**ENJEU N°2** : Le Libournais, un territoire d'atouts et de ressources à vivre

**ENJEU N°3** : La capacité des acteurs à co-construire un développement soutenable à l'échelle du Libournais

Pour atteindre ces ambitions, une condition de réussite a été formulée :

**Développer les solidarités et les synergies entre les acteurs du territoire pour favoriser l'émergence d'une stratégie territoriale partagée et équilibrée.**

Cette condition demande de se saisir des opportunités telles que la dynamique d'acteurs, les initiatives locales et les démarches structurantes (schéma de cohérence territoriale, constitution du pôle d'équilibre territorial et rural) pour construire et mettre en œuvre une stratégie territoriale partagée, équilibrée et durable.



# Le projet pour le Libournais

## OBJECTIF 1

Développer un maillage d'offre de services de proximité, en priorité sur les territoires en carence et éloignés des pôles urbains, et favoriser des lieux multi-usages, facteurs de lien social et d'innovation

## OBJECTIF 2

Faire converger les projets des acteurs pour renforcer l'accès aux soins et élaborer un parcours de l'usager en matière sanitaire, sociale et médico-sociale

## OBJECTIF 3

S'engager collectivement pour l'accès aux droits

## ENJEU N°1

Faire de l'accessibilité aux services et de la mobilité des vecteurs de cohésion sociale et de lutte contre la précarité. Et miser sur la jeunesse.

## OBJECTIF 5

Lever les freins à la mobilité interne au Libournais pour les personnes captives

## OBJECTIF 4

Développer et consolider l'offre d'accompagnement de l'enfance à l'âge adulte et permettre l'accès à la formation, la santé, l'emploi, la mobilité, le logement, pour éviter le décrochage des jeunes et limiter leur précarisation

## OBJECTIF 1

Prendre appui sur les ressources du territoire, dont le tissu TPE / PME pour conforter une stratégie de développement économique en faveur de l'emploi local non délocalisable

## OBJECTIF 2

Structurer des partenariats pour construire une offre touristique, culturelle et de loisirs diversifiée, autour d'un projet fédérateur à l'échelle du Libournais, facteur d'attractivité et d'identité du territoire

## ENJEU N°2

Le Libournais, un territoire d'atouts et de ressources à vivre

## OBJECTIF 3

Cultiver un écosystème local favorable aux initiatives locales

## OBJECTIF 4

Faire des infrastructures routières et numériques, un facteur d'attractivité du territoire

## ENJEU N°3

La capacité des acteurs à co-construire un développement soutenable à l'échelle du Libournais

## OBJECTIF 1

Redonner à l'armature urbaine existante un rôle structurant d'accueil et de services, facteur de lien social et d'attractivité

## OBJECTIF 2

Trouver l'équilibre entre un développement urbain maîtrisé, une activité productive et la préservation / valorisation des richesses et ressources naturelles



2.2

## ENJEU N°1

**Faire de l'accessibilité aux services et de la mobilité des vecteurs de cohésion sociale et de lutte contre la précarité. Et miser sur la jeunesse.**



### OBJECTIF 1

Développer un maillage d'offre de services de proximité, en priorité sur les territoires en carence et éloignés des pôles urbains, et favoriser des lieux multi-usages, facteurs de lien social et d'innovation



Développer des points de contact de services au public en proximité et adaptés aux modes de vie : mutualisés, itinérants, là où le citoyen vit, travaille, se forme

Soutenir les lieux, les projets et les structures d'animation de la vie locale et du lien social

#### Repères pour agir :

- 1 Développer la mutualisation de services au public (santé, formation, emploi, insertion, aide aux familles, animation sociale et culturelle...) et les permanences d'opérateurs de services dans les territoires les plus éloignés de l'offre de service, dans le cadre d'un travail partenarial de coordination, une réflexion sur l'accueil et l'orientation des usagers, en lien avec l'environnement associatif local
- 2 Dispenser une offre de services dans les équipements publics ou privés (tiers-lieux)
- 3 Initier des projets de services itinérants (en matière de prévention santé, d'accompagnement des usages et d'écoute et de rencontre parents-enfants)
- 4 Travailler sur les horaires des services au public adaptés à nos modes de vie





## OBJECTIF 2

Faire converger les projets des acteurs pour renforcer l'accès aux soins et élaborer un parcours de l'usager en matière sanitaire, sociale et médico-sociale

### Mieux coordonner les politiques de santé, médico-sociales et sociales sur le Libournais

#### Repères pour agir :

- 8 Impulser l'élaboration d'une démarche de contrat local de santé
- 9 Enclencher une dynamique locale de réponse aux appels à projet type MAIA (Maison pour l'Autonomie et l'Intégration des malades d'Alzheimer)

### Maintenir et renforcer l'offre de prévention et de soins

#### Repères pour agir :

- 10 Mobiliser les acteurs de santé et les collectivités locales pour une prise en charge de la santé mentale et physique (généralistes, spécialistes - pédiatrie, psychiatrie, pédopsychiatrie, psycho-gérontologie...)
- 11 Renforcer le partenariat avec le secteur libéral pour répondre aux besoins de bilan de santé des enfants avant l'entrée au cours préparatoire et à toutes les étapes de la scolarité
- 12 Consolider les démarches de prévention de la perte d'autonomie et de maintien à domicile des personnes âgées
- 13 Développer une structure de soins liés à l'addictologie et à la toxicomanie
- 14 Favoriser l'accès à la santé par des actions de promotion et de prévention





OBJECTIF  
**3**

S'engager collectivement pour l'accès aux droits

Garantir une mise en réseau des partenaires en contact avec les usagers pour une coordination et une orientation efficaces de l'usager

**Repères pour agir :**

- 15 Poursuivre le développement d'actions communes d'information sur l'offre de services auprès des usagers
- 16 Développer un partenariat entre les Centres communaux et intercommunaux d'action sociale et les Maisons Départementales de la Solidarité et de l'Insertion, pour renforcer l'articulation d'actions
- 17 Structurer le partenariat local autour de l'information et de la coordination gérontologique pour l'accueil des personnes âgées et des personnes handicapées (CLIC) avec une information et orientation en premier niveau en proximité. Travailler la perspective d'un niveau 3 pour mettre en place un accompagnement renforcé coordonné entre les acteurs
- 18 Identifier et former des relais locaux d'information sur l'offre de services

Faciliter et accompagner les publics dans les usages numériques au sein des structures équipées à caractère éducatif, culturel ou social

**Repères pour agir :**

- 19 Offrir un point d'accès numérique à la population en identifiant les lieux existants équipés
- 20 Déployer des « facilitateurs » ou « médiateurs » numériques en parallèle de l'offre de services dématérialisée au sein des maisons de services au public, centres sociaux, équipements de lecture publique...
- 21 Former les publics non sensibilisés aux usages numériques (ordinateur, imprimante, internet)

Déployer et soutenir des actions collectives favorisant l'accès aux droits

**Repères pour agir :**

- 22 Mettre en place un réseau sur les questions de violence conjugale
- 23 Soutenir la mise en place d'ateliers pour l'apprentissage du français pour les adultes





## OBJECTIF 4

Développer et consolider l'offre d'accompagnement de l'enfance à l'âge adulte et permettre l'accès à la formation, la santé, l'emploi, la mobilité, le logement, pour éviter le décrochage des jeunes et limiter leur précarisation

Mettre en réseau les acteurs pour organiser et animer la ressource locale d'accompagnement des jeunes vers l'autonomie et la citoyenneté

### Repères pour agir :

- 24 Améliorer le partenariat des acteurs intervenant auprès des jeunes (familles, acteurs de l'insertion, de la santé, de la formation, de la prévention) pour assurer une veille et un accompagnement
- 25 Développer l'offre culturelle
- 26 Faire du collège un lieu d'ouverture sur l'extérieur

Apporter des réponses adaptées en matière d'accueil enfance et petite enfance

### Repères pour agir :

- 27 Répondre, dans le cadre de la protection de l'enfance, aux besoins en établissements d'accueil spécialisés et en lieux d'accueil socioculturels hors temps scolaire
- 28 Favoriser, dans le cadre de la protection de l'enfance, l'accueil de proximité pour les visites médiatisées
- 29 Combler le déficit en offre de structures collectives petite enfance, notamment sur le Grand Saint-Emilionnais et répondre aux besoins d'horaires atypiques

Développer l'offre de prévention en direction des jeunes et de leur famille

### Repères pour agir :

- 30 Soutenir la parentalité en proposant des groupes de parole, d'échanges, dans des lieux d'accueil de proximité sur le territoire
- 31 Renforcer et déployer la prévention spécialisée sur les territoires dépourvus, notamment sur le Castillonnais et le Pays Foyen





OBJECTIF  
**5**

Lever les freins à la mobilité interne au Libournais  
pour les personnes captives

Consolider les outils  
d'information et  
d'accompagnement à la mobilité

Repères pour agir :

- 32 Pérenniser la plateforme mobilité avec les établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre du territoire et étudier l'élargissement de son champ d'actions (public jeune, garage social, aide à l'obtention du permis de conduire...)
- 33 Mieux faire connaître l'offre de mobilité

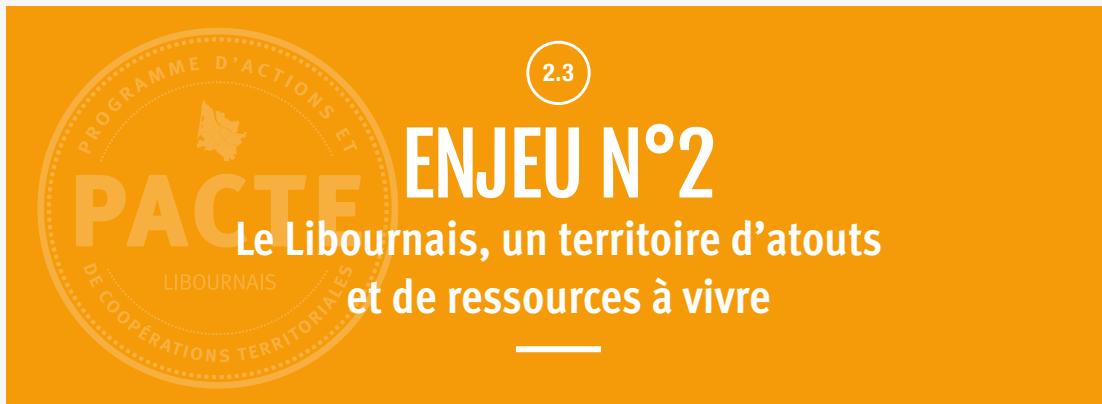
Proposer une offre de mobilité  
complémentaire

Repères pour agir :

- 34 Élargir l'offre de transport de proximité à la demande aux territoires encore dépourvus (Castillon-Pujols, Pays Foyen) et à l'ensemble des personnes captives







## OBJECTIF 1

Prendre appui sur les ressources du territoire, dont le tissu TPE / PME pour conforter une stratégie de développement économique en faveur de l'emploi local non délocalisable

Poursuivre le développement des filières économiques locales et de nouveaux modèles économiques (économie sociale et solidaire, coopératives, circuits courts, économie circulaire...)

### Repères pour agir :

- 35 Accompagner et mettre en réseau les acteurs de l'économie sociale et solidaire pour développer la connaissance commune des projets et des acteurs : mettre en lien les projets et soutenir la recherche de financement
- 36 Accompagner l'émergence de projets en matière d'économie circulaire (par exemple en recherche de foncier, bâti...) en prenant appui sur la dynamique territoriale en cours
- 37 Structurer une filière « circuit court » (la production, l'approvisionnement, la formation et la gestion) notamment pour la restauration collective
- 38 Prendre appui sur la présence du massif forestier pour contribuer au développement économique du territoire
- 39 Mener une réflexion globale sur le développement intégré des énergies renouvelables
- 40 Favoriser la mise en réseau de l'ensemble du système productif local de la vigne et du vin

Renforcer la coopération entre les acteurs de l'insertion, de la formation, de l'emploi et de l'économie

### Repères pour agir :

- 41 Structurer au niveau local l'information sur les métiers, les formations et les offres d'emplois potentiels en lien avec les besoins du territoire
- 42 Structurer sur le territoire du Libournais une offre de formation qualifiante en apprentissage, post bac, liée aux bassins d'emploi libournais notamment dans le secteur vitivinicole, de l'aide à la personne, du tourisme, de l'économie circulaire
- 43 Développer une gestion prévisionnelle des emplois et compétences territoriale ciblée sur une filière
- 44 Conforter et développer une offre d'insertion complémentaire liée aux ressources et besoins du territoire (vitivinicole, maraîchage, aide à la personne, tourisme, bois, économie circulaire)



## OBJECTIF 2

Structurer des partenariats pour construire une offre touristique, culturelle et de loisirs diversifiée, autour d'un projet fédérateur à l'échelle du Libournais, facteur d'attractivité et d'identité du territoire

Structurer et diversifier l'offre touristique, culturelle et de loisirs en prenant appui sur les ressources locales qui fondent l'identité du territoire

### Repères pour agir :

- 45 Travailler à la « mise en tourisme » du Libournais à partir du patrimoine naturel, paysager, architectural, artistique et culturel
- 46 Développer des circuits de découverte thématiques du patrimoine bâti et naturel autour de « circuits » des bastides, de l'artisanat, de la découverte des vallées de l'Isle et de la Dordogne grâce à la navigation fluviale, l'itinérance cyclable et de randonnée
- 47 Développer une offre culturelle valorisant le territoire (circuits « découvertes musicales », festivals, programmation estivale, activités artistiques) prenant appui sur le réseau d'acteurs culturels existant
- 48 Répondre aux besoins d'équipements de loisirs, sportifs et nautiques



Faire de l'ensemble des acteurs du territoire (entreprises, habitants, associations locales), les ambassadeurs du Libournais

### Repères pour agir :

- 49 Travail sur l'appropriation du patrimoine par les habitants
- 50 Solliciter les habitants, les acteurs économiques et touristiques pour les informer des potentialités locales, de l'offre à construire et les impliquer dans l'élaboration des projets

Poursuivre la dynamique qualitative de l'accueil du territoire en lien avec les « fonctions supports »

### Repères pour agir :

- 51 Renforcer la mise en réseau des acteurs (offices de tourisme, collectivités locales...) sur l'ensemble du Libournais et des territoires environnants
- 52 Améliorer les conditions d'accueil du public, des professionnels et renforcer l'offre d'hébergement
- 53 Mettre en place une stratégie de communication autour de labels ou de marques liés à la gastronomie, au tourisme fluvial ou à l'itinérance



OBJECTIF  
**3**

Cultiver un écosystème local favorable aux initiatives locales

**Mutualiser les ressources  
(lieu, matériel, conseil,  
accompagnement...)**

**Repères pour agir :**

- 54 Mettre en place un lieu ressource pour conseiller et accompagner la création d'activités et la transmission d'entreprises
- 55 Mettre à disposition de la ressource matérielle et administrative pour les associations, le public jeune, les demandeurs d'emploi

**Mettre en réseau  
les initiatives locales**

**Repères pour agir :**

- 56 Développer une plateforme de valorisation des actions et des acteurs culturels, associatifs, pour animer une mise en réseau et les accompagner dans le développement de leurs projets sur le long terme
- 57 Faire émerger des lieux de création et de cohésion sociale notamment autour du numérique (coopératives numériques)





## OBJECTIF 4

Faire des infrastructures routières et numériques,  
un facteur d'attractivité du territoire

Optimiser les déplacements internes au Libournais et en lien avec les territoires environnants, dont la métropole

Renforcer la couverture numérique et optimiser son utilisation

### Repères pour agir :

- 58 Miser sur la performance des réseaux (articulation, cadencement et desserte)
- 59 Favoriser les modes collaboratifs de mobilité

### Repères pour agir :

- 60 Répondre aux besoins de couverture numérique haut débit et très haut débit
- 61 Prendre appui sur les équipements (collèges, entreprises, médiathèques, tiers-lieux...) dotés d'une couverture numérique suffisante pour développer des « coopératives numériques », vecteurs d'innovation et de développement économique



2.4

## ENJEU N°3

La capacité des acteurs à co-construire  
un développement soutenable  
à l'échelle du Libournais



### OBJECTIF 1

Redonner à l'armature urbaine existante un rôle structurant  
d'accueil et de services, facteur de lien social et d'attractivité

Trouver des  
complémentarités entre la  
valorisation de l'habitat  
existant et la production  
neuve dans le parc public  
et dans le parc privé

Répondre aux enjeux de mixité  
sociale et intergénérationnelle  
en mobilisant les acteurs autour  
de solutions de logement  
accompagnées et adaptées,  
à proximité d'une offre  
de services et de mobilité

#### Repères pour agir :

- 62 Soutenir les stratégies du territoire en matière de lutte contre l'habitat indigne et la vacance
- 63 Lutter contre la précarité énergétique
- 64 Promouvoir un partenariat fort avec les bailleurs sociaux et les collectivités pour relever les défis en matière d'habitat (parc public, rattrapage de la loi Solidarité et renouvellement urbains, « Parc pays »)

#### Repères pour agir :

- 65 Développer des projets de résidences intergénérationnelles de petite taille et des petites unités de vie
- 66 Développer une offre de logements intermédiaires d'urgence et temporaires pouvant être proposés à un large public (jeunes en rupture, familles...)
- 67 Mettre en place une plateforme pour relier les jeunes en recherche de logement et les hôtes potentiels
- 68 Développer des actions en matière de maintien à domicile et d'adaptation du logement (type opération programmée d'amélioration de l'habitat)
- 69 Améliorer l'accueil des saisonniers
- 70 Initier une réflexion sur des terrains de sédentarisation des gens du voyage dans le cadre du schéma départemental d'accueil des gens du voyage porté par l'Etat et le Département

Développer une approche globale dans les projets de revitalisation de centre-bourg et de centre-ville : intégrer les volets équipements et services publics, animation de la vie locale, patrimoine, déplacements, valorisation de l'espace public, tourisme...

#### Repères pour agir :

- 71 Développer des opérations mixtes mêlant habitat, commerces, artisanat, services publics et privés
- 72 Faire converger les dispositifs et les outils en faveur de la reconquête / revitalisation des centres-bourgs
- 73 Accompagner le maintien du commerce de proximité au moyen d'un juste équilibre entre centre-ville et périphérie

Mener les actions foncières nécessaires pour limiter l'extension urbaine et densifier les centres-bourgs

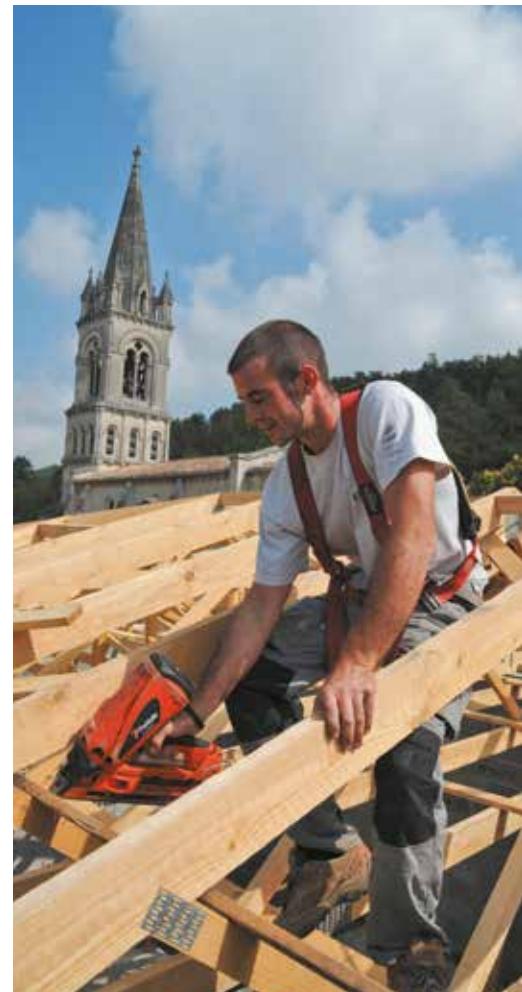
#### Repères pour agir :

- 74 Travail sur la densification urbaine grâce à la réflexion menée sur les formes urbaines moins consommatrices de foncier
- 75 Mobiliser et accompagner les acteurs locaux dans le portage foncier à l'échelle intercommunale voire intercommunautaire
- 76 Initier une réflexion au niveau des plans locaux d'urbanisme sur l'encadrement du phénomène de division parcellaire comme outil possible de densification des tissus existants

Intégrer la participation des habitants dans la vie locale et la construction de projets de territoire (revitalisation des bourgs-centres...)

#### Repères pour agir :

- 77 Soutenir les actions relatives au développement du lien social entre anciens et nouveaux habitants
- 78 Associer les citoyens aux projets locaux





## OBJECTIF 2

Trouver l'équilibre entre un développement urbain maîtrisé, une activité productive et la préservation / valorisation des richesses et ressources naturelles

Assurer une meilleure coopération des acteurs de l'environnement et de l'aménagement

Développer plus fortement des outils et des actions de préservation et de valorisation du paysage, des milieux naturels, agricoles et forestiers

### Repères pour agir :

- 79 Associer conjointement les acteurs de l'environnement et de l'aménagement dans les démarches de planification urbaine, d'élaboration des règlements d'urbanisme et de construction d'un projet d'aménagement
- 80 Mieux coordonner les acteurs dans la gestion des berges et des digues
- 81 Accompagner les collectivités dans la mobilisation des outils fonciers nécessaires à la préservation et la valorisation du paysage et des espaces naturels
- 82 Améliorer la gouvernance GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations) au niveau interdépartemental
- 83 Mieux prendre en compte le volet eau dans l'élaboration des plans locaux d'urbanisme intercommunaux

### Repères pour agir :

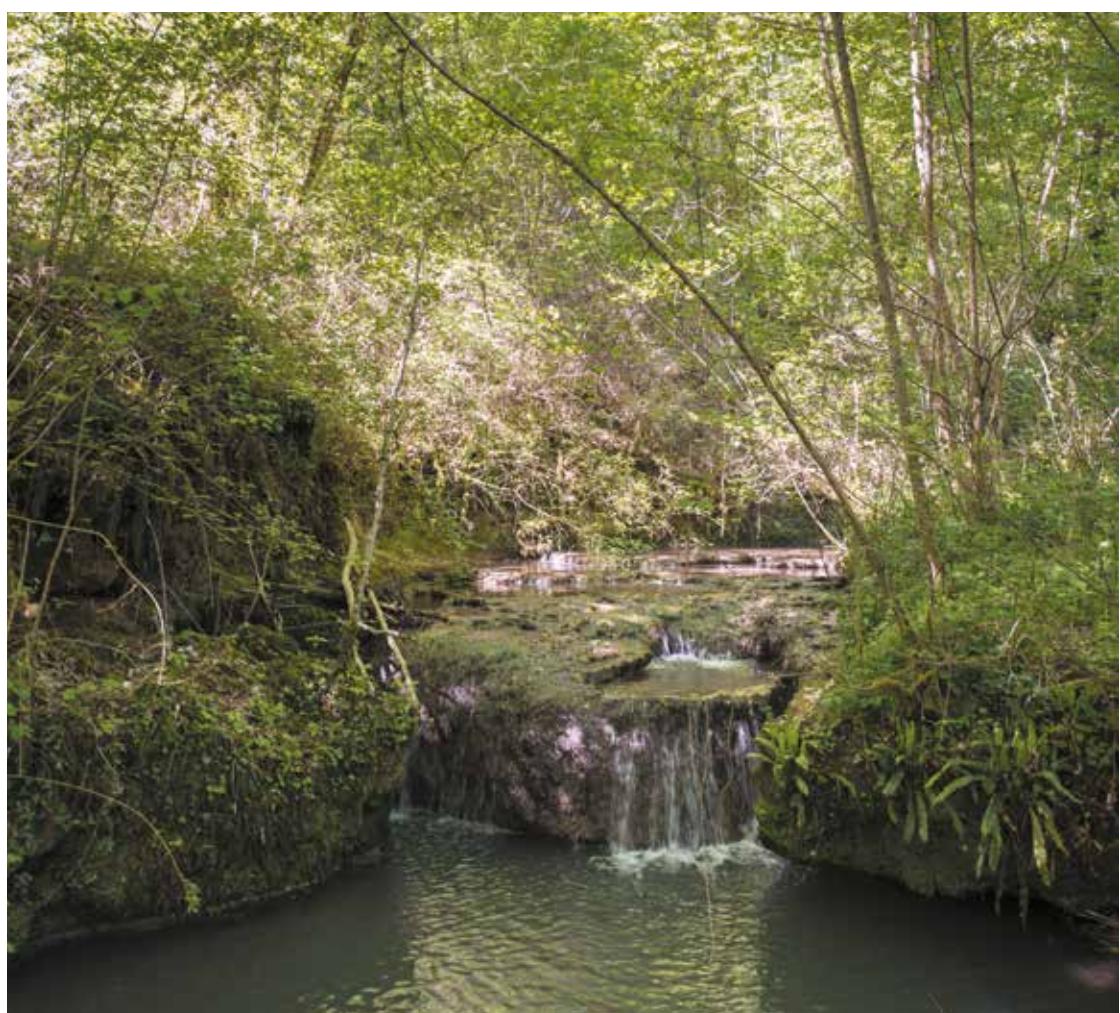
- 84 Déployer des outils de suivi et d'analyse de l'impact des rejets des stations d'épuration sur les milieux
- 85 Définir un plan d'actions de préservation et de valorisation du paysage et des espaces naturels en fonction d'enjeux paysagers ciblés
- 86 Développer des actions de sensibilisation aux paysages et aux espaces naturels auprès de la population et des acteurs de l'aménagement
- 87 Mobiliser les outils fonciers de préservation des espaces agricoles (exemple des périmètres de protection des espaces agricoles et naturels périurbains, zone d'agriculture protégée...)
- 88 Travailler sur les problématiques de morcellement des parcelles forestières et leur remise en production
- 89 Soutenir collectivement les pratiques agricoles durables notamment en matière vitivinicole



## Favoriser la vigilance dans la gestion de la ressource en eau et du risque inondation

### Repères pour agir :

- ⑨0 Développer l'animation / sensibilisation des riverains des rivières et des affluents et développer des zones d'expansion des crues
- ⑨1 Travailler à des formes urbaines et architecturales adaptées notamment aux changements climatiques
- ⑨2 Soutenir les associations syndicales autorisées, les structures syndicales et les structures publiques en matière de lutte contre les inondations
- ⑨3 Développer des actions de sensibilisation et d'économies d'eau auprès des particuliers, des entreprises, des communes et des syndicats d'adduction d'eau potable
- ⑨4 Mettre en place des ressources de substitution, en priorité en zone Nord



# Partie 3

## LE DÉPARTEMENT AUX CÔTÉS DU LIBOURNAIS POUR AGIR

Le Département de la Gironde agit quotidiennement en faveur du territoire du Libournais, et ce de plusieurs façons : par sa présence territoriale et la proximité de ses services, par ses investissements et les équipements qu'il peut réaliser, par l'accompagnement des projets qu'il propose. Ce faisant, il dispose d'une véritable capacité à faire levier, à impulser comme à soutenir des projets, dans le cadre des compétences dévolues par la loi.

Il entend continuer à jouer pleinement ce rôle, en recherchant toujours synergies et complémentarités avec les autres acteurs du Libournais, pour répondre aux enjeux tant actuels que futurs.

3.1

### Une présence au quotidien sur le territoire du Libournais



## L'ACCOMPAGNEMENT SOCIAL ET LA SANTÉ

Permettre aux Girondins un accès facilité à leurs droits (santé, prévention, insertion, enfance, parents vieillissants, handicap,...) grâce à un réseau de proximité

-  Pôle de Solidarité (qui intègre également 1 MDSI)
-  MDSI (Maison Départementale de la Solidarité et de l'Insertion)
-  Permanence sociale MDSI
-  Antenne sociale MDSI
-  Point de consultation Protection Maternelle et Infantile (PMI)
-  CLIC
-  Limite de canton



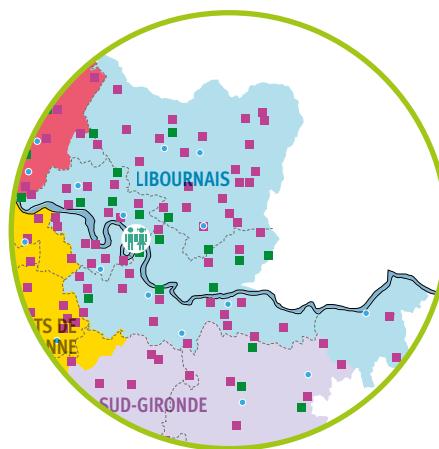
116

AGENTS  
PRÉSENTS SUR  
LE TERRITOIRE,  
DIRECTEMENT AU  
SERVICE DE SES  
HABITANTS

## L'ÉDUCATION, LA CULTURE ET LES DOMAINES « NATURE »

Assurer une offre éducative et un accès à la culture sur l'ensemble du territoire grâce à un réseau d'équipements, de structures de proximité et d'espaces ouverts au public

-  Pôle Jeunesse Territorial (PJT)
-  Bibliothèque du réseau départemental
-  Collège public
-  Espace Naturel Sensible
-  Limite de canton



145

AGENTS  
PRÉSENTS SUR  
LE TERRITOIRE,  
DIRECTEMENT AU  
SERVICE DE SES  
HABITANTS

## LA MOBILITÉ

Favoriser l'accès au transport par une offre de services et de solutions au plus près des besoins

-  Lignes TRANSGIRONDE
-  Lignes e-car TRANSGIRONDE
-  Lignes été TRANSGIRONDE
-  Liaison Expresse
-  Connexions TransGironde
-  Connexions TransGironde + TBC
-  Connexions gares TER Aquitaine
-  Réseaux Urbains Tbc / Baïa / CALI
-  TransGironde proximité
-  Routes départementales
-  Autoroutes / Rocade
-  Lignes TER Aquitaine / SNCF
-  Centre Routier Départemental
-  Aire de covoiturage TransGironde
-  Aire de covoiturage TransGironde (en projet)



82

AGENTS  
PRÉSENTS SUR  
LE TERRITOIRE,  
DIRECTEMENT AU  
SERVICE DE SES  
HABITANTS

3.2

## Un savoir-faire mobilisable par les acteurs du territoire

Accompagner l'émergence de projets sur le territoire constitue une mission essentielle du Département de la Gironde, qui va encore se renforcer à l'avenir. Outre la mobilisation des services départementaux, l'agence d'appui au développement territorial et les structures « satellites » du Département (IDDAC, CAUE, Gironde Numérique...) peuvent être mobilisées pour conseiller les porteurs de projets locaux.

Selon le besoin, cet accompagnement peut revêtir plusieurs formes :

- l'apport d'informations de 1<sup>er</sup> niveau sur une thématique, un dispositif,
- un conseil en gestion locale,
- la mise à disposition de données du Département et leur analyse,
- l'information et l'expertise technique pour la définition d'une politique publique,
- l'accompagnement de la réflexion du maître d'ouvrage.

Dans ce cadre, l'intervention du Département peut prendre différentes formes selon le degré d'avancement du projet :

- **émergence du projet** : rappel des étapes à prendre en compte pour construire et conduire un projet, aide à la définition du besoin, appui pour la rédaction du cahier des charges de sélection d'un assistant à maîtrise d'ouvrage, d'un prestataire d'étude ou d'un maître d'œuvre, information sur les financements mobilisables...
- **mise en œuvre du projet** : avis sur les aspects techniques et réglementaires relevant des compétences départementales, conseil pour le suivi des missions du prestataire...
- **évaluation du projet** : aide à la définition de critères quantitatifs et qualitatifs...
- la réalisation de prestations d'assistance technique dans le cadre légal (prestations tarifées),
- la mutualisation d'équipements et de matériels départementaux, pour la mise en œuvre d'un projet.

Le Département intervient par exemple sur les thématiques suivantes :

### DANS LE CHAMP DES SOLIDARITÉS HUMAINES



#### ACTION SOCIALE ET INCLUSION, JEUNESSE, ENFANCE ET FAMILLE

- Aider à monter des projets locaux de développement social, à mettre en œuvre la clause d'insertion sociale dans les marchés publics, à installer des permanences sociales...
- Par exemple sur le Libournais :
- Accompagnement des territoires de Coutras et de Sainte-Foy-la-Grande dans le cadre de la définition de leur projet « Politique de la ville ».



#### SPORTS, LOISIRS, VIE ASSOCIATIVE, ACTION CULTURELLE ET CITOYENNETÉ

- Accompagner la mise en place de projets partagés entre tous les acteurs...
- Par exemple sur le Libournais :
- Crédit d'un CAP 33 sur la commune de Castillon-la-Bataille autour de la rivière Dordogne, du sport santé et d'animations ludiques à destination des familles.



#### LECTURE PUBLIQUE

- Accompagner des projets dans le cadre du Plan départemental de lecture publique.
- Par exemple sur le Libournais :
- Accompagnement d'une démarche participative avec les usagers dans le réaménagement de l'espace bibliothèque et l'écriture du projet de la commune des Églisottes-et-Chalaures.

## DANS LE CHAMP DES SOLIDARITÉS TERRITORIALES



### DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE

- Accompagner les projets en faveur de l'itinérance (itinéraires de randonnées, tourisme fluvial, équestre, pistes cyclables) dans le cadre des schémas départementaux et du PDESI...

*Par exemple sur le Libournais :*

- *Réalisation du jalonnement vélo-route V90 au Nord du Libournais et appui à la communauté d'agglomération du Libournais pour la refonte des parcours de randonnée.*



### HABITAT / URBANISME

- Accompagner lors de l'élaboration des documents de planification urbaine et de déplacement et pour les projets d'aménagement et de revitalisation de bourgs par la mobilisation de compétences transversales...

*Par exemple sur le Libournais :*

- *Engagement du Département dans la démarche de revitalisation du centre-bourg de Castillon-la-Bataille. Le soutien du Département fait appel à une coordination de l'expertise départementale pour accompagner la collectivité dans ces différents champs.*

- Accompagner, de l'élaboration à leur mise en œuvre, les politiques locales de l'habitat (PLU, OPAH, PIG...), la construction et l'amélioration de projets habitat-logement, du parc public et du parc privé (logements adaptés, urgence solidaire, foyers jeunes travailleurs, résidences sociales, maisons familiales, questions énergétiques...), la gestion des parcours résidentiels (gens du voyage, aide à la gestion de la demande de logements, aide à la gestion des logements, etc.)...

*Par exemple sur le Libournais :*

- *Impulsion d'un partenariat institutionnel et appui technique des opérateurs pour le développement de structures habitat jeunes sur le territoire.*



### ÉQUIPEMENTS NÉCESSAIRES À L'URBANISATION

- Agir pour le développement des équipements et services publics de l'eau et de l'assainissement collectif ou non collectif, pour la gestion écologique des espaces publics (entretien des espaces publics, etc.)...

*Par exemple sur le Libournais :*

- *Accompagnement du syndicat de la Vallée de l'Isle dans la bonne gestion de son réseau d'eau potable (aide à la rédaction du cahier des charges, conception du plan de la sectorisation, suivi des données).*

## ET DEMAIN...

À travers le pacte territorial du Libournais, le Département s'engage à mettre à disposition cet ensemble de compétences, en les orientant sur les priorités qui ont émergé du dialogue territorial : l'accessibilité des services, l'accompagnement de l'innovation et du développement social, la jeunesse, la préservation de la ressource et la valorisation du territoire.

Le Département de la Gironde indiquera ainsi, dans le cadre du volet opérationnel, à quel moment et dans quelle mesure il mobilisera son ingénierie pour accompagner les initiatives locales et les projets, qu'ils soient portés par des communes ou des acteurs associatifs, qui répondent aux besoins identifiés dans le cadre du pacte.

Parce que l'information et la connaissance constituent également une ressource importante pour les acteurs locaux, le Département s'engage à partager un certain nombre de données et d'études et à en favoriser l'appropriation par les acteurs locaux. Il met ainsi à disposition un certain nombre d'observatoires, dont l'accès sera facilité via le portail **Girondescopie**.

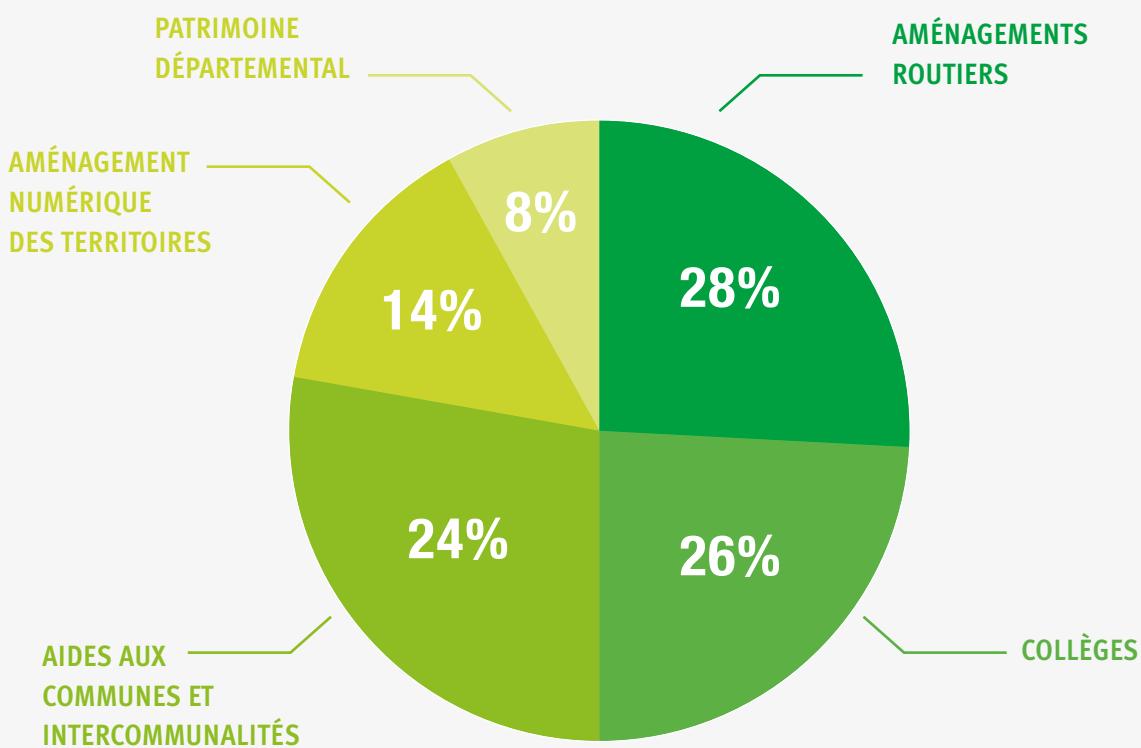
Enfin, la mise en lien des acteurs et des projets, le partage d'expériences à travers les conseils de territoire, sont une des modalités d'accompagnement des actions émergentes et le Département entend poursuivre dans cette voie qui a déjà, au cours des précédents conseils de territoire, démontré sa pertinence, son utilité et son efficacité.

3.3

## L'investissement du Département pour l'avenir du Libournais et de ses habitants

Chaque année, le Département adopte un budget d'environ 1,6 milliard d'euros à l'échelle de la Gironde en faveur du développement équilibré du territoire, de la cohésion sociale, du soutien aux familles. D'ici 2021, le Département compte poursuivre son engagement en apportant son concours à plusieurs niveaux : par son investissement et ses opérations en maîtrise d'ouvrage, par son soutien aux acteurs locaux (collectivités territoriales, associations..) et aux Gérontins qui, pour différentes raisons, rencontrent des difficultés dans leur vie. Ce seront ainsi plus de 850 millions d'euros qui seront investis en Gironde sur les cinq prochaines années pour améliorer le quotidien de tous et qui bénéficieront aux collectivités territoriales et aux entreprises. Ces investissements viseront à conforter le maillage départemental en collèges, en équipements départementaux, ainsi qu'à moderniser et sécuriser les infrastructures routières. Ils permettront, aux cotés des collectivités, de déployer le très haut débit et d'accompagner les projets d'aménagements locaux. Les associations continueront également d'être accompagnées notamment en fonctionnement, avec plus de 100 millions dédiés à la dynamique associative sur cinq ans.

### FOCUS SUR LA RÉPARTITION DE L'INVESTISSEMENT EN GIRONDE





# Partie 4

## FAIRE VIVRE, ENSEMBLE, LE DIALOGUE TERRITORIAL

À travers le pacte territorial du Libournais, le Département et les acteurs locaux se mettent ensemble en mouvement. Certaines actions se concrétiseront rapidement, d'autres émergeront en cours de route. Afin que l'ensemble demeure dans une logique de construction d'un projet de territoire, le dialogue, la participation citoyenne et l'évaluation constituent des conditions de réussite essentielles. Ces trois éléments, indissociables, soutiendront et alimenteront la dynamique de travail collectif.

4.1

### Dialoguons et partageons

#### LE CONSEIL DE TERRITOIRE DU LIBOURNAIS

La dynamique enclenchée à travers la co-construction du *Livre blanc des territoires girondins* puis le partage du pacte constitue un axe fort de la nouvelle stratégie départementale en faveur des solidarités humaines et territoriales. Animer un dialogue riche, ouvert à l'ensemble des acteurs, pour soutenir les initiatives locales porteuses de lien social, est un objectif en soi que poursuit le Département de la Gironde. À travers le conseil de territoire du Libournais, il s'engage à fédérer, en proximité, les acteurs du territoire, à nourrir et à animer des réflexions collectives et à jouer pleinement son rôle de trait d'union.

#### LE CONSEIL DE TERRITOIRE, QU'EST-CE QUE C'EST ?

**Quoi ?** Un espace de concertation associant les forces vives du territoire du Libournais, pour partager et échanger à chaque étape de la démarche

**Qui ?** Les représentants des collectivités territoriales, des associations, de l'État, des forces économiques... : tout acteur qui souhaite participer à cette réflexion collective et s'inscrire dans les ambitions du pacte

**Quand ?** Deux fois par an

**Où ?** Sur le territoire du Libournais, dans différents lieux du secteur

**Comment ?** À chaque fois, une animation et un contenu spécifiques sont proposés autour des priorités du pacte pour accompagner la mise en œuvre du projet

#### DEUX CONSEILS DE TERRITOIRE PAR AN POUR SUIVRE LE PACTE ET LE FAIRE AVANCER

Le Département propose aux acteurs de faire du conseil de territoire du Libournais un lieu de dialogue permanent et d'animation de proximité sur la durée du pacte.

Au rythme de deux conseils de territoire par an, ces temps d'échange permettront :

- de rendre compte de l'avancée des projets et des partenariats à l'échelle du territoire, dans un esprit de partage de connaissance, de croisement des points de vue et d'amélioration du plan d'actions
- de créer des opportunités de travail en commun, de faire connaître des initiatives et expériences pour ouvrir le territoire à de nouvelles réponses et donner l'envie d'innover

De nouveaux acteurs, souhaitant s'impliquer dans cette démarche en faveur du Libournais, pourront s'associer à ces temps de dialogue.



## L'ÉQUIPE D'ANIMATION DU DIALOGUE EST MOBILISÉE POUR ACCOMPAGNER ET FAIRE VIVRE LA DÉMARCHE

### LES ÉLUS RÉFÉRENTS DU CONSEIL DE TERRITOIRE DU LIBOURNAIS

**Jean Galand**

Conseiller départemental du canton Libournais-Fronsadais



**Michelle Lacoste**

Conseillère départementale du canton Nord-libournais



**Isabelle Hardy**

Conseillère départementale du canton Libournais-Fronsadais



**Alain Marois**

Vice-président chargé de la politique éducative et sociale, des collèges, Conseiller départemental du canton Nord-libournais



### LES CONSEILLERS DÉPARTEMENTAUX SUR LE SECTEUR DU LIBOURNAIS

**Jacques Breillat**

Conseiller départemental du canton Les coteaux de Dordogne



**Christelle Guionie**

Conseillère départementale du canton Réolais et Bastides



**Bernard Castagnet**

Vice-président chargé de l'attractivité territoriale, du développement économique et du tourisme, Conseiller départemental du canton Réolais et Bastides



**Liliane Poivert**

Conseillère départementale du canton Les coteaux de Dordogne



## LA CONFÉRENCE DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES GIRONDINS

Espace de dialogue à l'échelle départementale, la conférence annuelle des territoires girondins permettra aux acteurs locaux et départementaux de partager un temps d'échange et d'information sur l'avancée du projet global Gironde 2033. Elle constituera une opportunité pour chaque territoire de remettre en perspective ses propres projets dans le projet girondin et par rapport à ceux des autres territoires. Le Département propose ainsi d'occuper pleinement son rôle d'animateur des solidarités humaines et territoriales.



## UN OUTIL DÉDIÉ : GIRONDESCOPIE

Afin de faciliter le travail des conseils de territoire et de partager au mieux informations et connaissances, une plateforme numérique, Girondescopie, est créée. Elle permettra notamment de valoriser les actions et les projets pour le Libournais, de les faire connaître au plus grand nombre pour susciter synergies et complémentarités.

Les conseils de territoire ont rappelé la richesse des initiatives existantes et en devenir sur ce secteur, la pluralité des acteurs. Tous ont exprimé, de façon réitérée, le souhait de les recenser pour les valoriser et les connecter. Afin de poursuivre cet échange initié lors des premiers conseils de territoire, la dimension collaborative de Girondescopie permettra aux acteurs d'inscrire de nouvelles initiatives et projets en lien avec les priorités du pacte.

Un accès facilité au suivi du pacte, à son calendrier, à ses rencontres sera également mis en ligne pour permettre à chacun d'avoir les informations actualisées sur le cadre de coopération et la vie du pacte.

The screenshot shows the Girondescopie website. At the top, there's a navigation bar with links for 'Le Pacte', 'La Gironde', 'Actualités', 'Observatoire', 'Document', 'Contact', 'S'abonner', and 'Département'. The main header 'GIRONDESCOPIE' is in large, bold, yellow letters. Below it, a sub-header 'Petite enfance' is displayed over a background image of a smiling child. A search bar is located above the sub-header. The page is divided into several sections: 'LES OBSERVATOIRES DU TERRITOIRE' with a telescope icon, 'CARTOTHÈQUE' with a map icon, 'ÉTUDES TERRITORIALES' with a grid icon, 'DATAVIZ' with a chart icon, 'MÉDIATHÈQUE' with a folder icon, and 'GIRONDE 2033' with a circular logo. At the bottom, there's a section titled 'Actualités & veille territoriale' featuring two news items with small images and text. The footer contains links for 'Accès à la plateforme', 'Actualités', 'Document', 'Contact', and 'S'abonner', along with the 'Gironde' logo.

## LA POURSUITE DES CONCERTATIONS TERRITORIALES AUTOUR DES POLITIQUES DÉPARTEMENTALES

Dans une logique d'adaptation de ses politiques aux réalités territoriales, le Département de la Gironde continuera de proposer des temps d'échange et de travail sur la mise en œuvre de ses politiques sectorielles afin de nourrir les conseils de territoire. Cela se traduira par une association de chacun à différents temps de mise en œuvre (contribution à la définition des politiques, association aux bilans annuels, travail technique avec les partenaires autour d'actions à développer...). Le pacte et les conseils de territoire sont l'occasion d'une mise en synergie de ces différents plans et schémas et de les concrétiser sur le territoire du Libournais.

### MISE EN SYNERGIE SUR LE TERRITOIRE DE TOUS LES PLANS ET SCHÉMAS DE POLITIQUE PUBLIQUE DU DÉPARTEMENT



4.2

## Encourageons la participation

Avec la délibération du 22 décembre 2014 relative à la participation citoyenne, le Département de la Gironde recherche, lorsqu'il conduit un projet, la pertinence d'y associer les citoyens. Il vise ainsi la réponse la plus adaptée possible aux besoins des habitants, en faisant entendre la voix des destinataires de son action. Il le fait par exemple à travers le Conseil départemental des jeunes, l'évaluation participative du covoiturage, en allant à la rencontre des Girondins lors de la démarche 33 Tours, par l'association des publics concernés à l'évaluation du Revenu de Solidarité Active (RSA), ou encore le recours à la méthode Spiral. Celle-ci vise à identifier collectivement des actions pour le bien-être de tous, pour aujourd'hui et pour demain, en favorisant l'échange entre plusieurs types d'acteurs, à partir d'outils collaboratifs. Elle a notamment permis de recueillir la parole des jeunes dans le cadre du manifeste pour la jeunesse « 33 pour moi ».

Inciter à la participation des Girondins apparaît comme un axe fort de Gironde 2033. À travers le pacte territorial du Libournais, la participation citoyenne sera donc autant que possible encouragée, donnant ainsi toute sa place au citoyen dans son envie d'agir dans la mise en œuvre et l'évaluation des politiques, de prendre part aux projets, de proposer des initiatives pour le territoire.

Les modalités de mise en œuvre pourront être explorées en conseil de territoire. D'ores et déjà, des propositions d'expérimentation ont émergé du dialogue sur le secteur du Libournais :

- Associer les habitants à la construction d'un projet fédérateur à des fins de valorisation touristique et culturelle du territoire ; les faire participer à la construction, l'organisation et l'animation du projet.
- Permettre aux habitants d'imaginer des évènements culturels tout au long de l'année, valorisant leur territoire, via l'animation d'ateliers de co-construction du projet.
- Intégrer la participation des habitants dans la « vie locale », dans les démarches de revitalisation de centre bourg, par exemple en travaillant avec eux le besoin en services au public.



Aussi et afin d'encourager la participation, le Département s'engage à mettre en œuvre les orientations suivantes :

**• Associer les citoyens aux conseils de territoire**

L'intégration de citoyens aux côtés des acteurs associatifs, des entreprises et des élus, est une formidable occasion pour enrichir les interventions publiques à l'échelle du territoire grâce à un suivi partagé des projets et actions. C'est aussi la possibilité de les faire participer à la définition des projets, pour répondre de la façon la plus efficace et juste possible aux besoins des habitants en faisant valoir le point de vue utilisateur, et ainsi de les rendre partie prenante du territoire.

**• Informer les habitants des possibilités de participation**

La mise à disposition d'une information de qualité sur la participation citoyenne et son actualité sur le territoire doit ainsi permettre de mieux relayer l'action publique locale auprès des habitants et favoriser les opportunités de rencontre et de co-construction, en amont des projets.

**• Favoriser la prise d'initiative citoyenne**

Le Département se réserve la possibilité d'intégrer à terme dans le volet opérationnel du pacte du Libournais des projets citoyens qui répondraient aux objectifs du territoire. Des outils pourront être mobilisés pour les encourager, comme par exemple l'appel à initiative citoyenne.

4.3

## Évaluons et adaptons

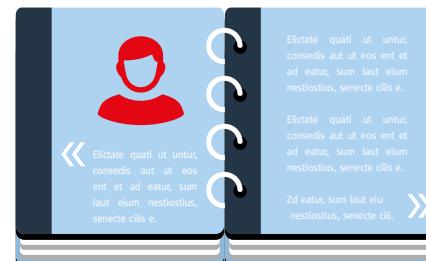
Le troisième axe fort de la démarche est l'évaluation. Elle permet de vérifier, de façon régulière, que les objectifs de Gironde 2033 et du pacte n'ont pas été perdus de vue, et de réorienter si besoin l'action collective. Sans être exhaustif, le dispositif d'évaluation se concentrera sur l'essentiel, à partir d'outils et d'indicateurs simples.

Trois niveaux d'évaluation sont prévus :

### L'ÉVALUATION DE LA DÉMARCHE ET DE LA GOUVERNANCE, AU FIL DE L'EAU

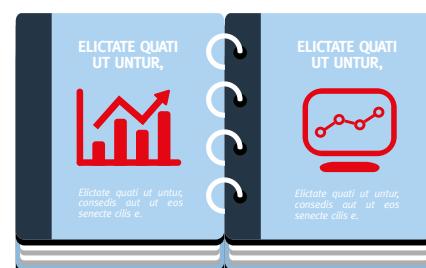
Afin d'illustrer les progrès collectifs réalisés à travers le pacte et d'apprécier la dynamique de construction d'un projet global pour le Libournais, les conseils de territoire, véritables temps forts de travail commun, permettront de faire le point sur l'avancement de la démarche. Cette évaluation, à travers un « Carnet de voyage » du conseil de territoire du Libournais, alliera différents supports (témoignages, avis des participants, photos...) pour rendre compte et apprécier la place du dialogue territorial dans la capacité à mettre en œuvre un projet commun.

La conférence annuelle des territoires girondins, permettra de revenir, à l'échelle départementale, sur ce premier niveau d'évaluation et d'en partager les enseignements.



### L'ÉVALUATION DES PROJETS ET DES ACTIONS MENÉS

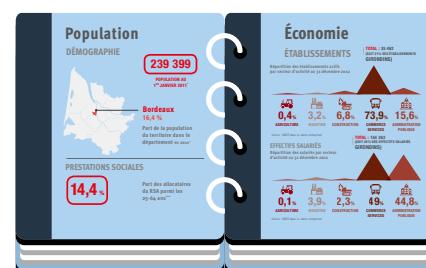
Elle doit permettre d'apprécier la mise en œuvre des actions et leur effet levier sur le projet global. C'est en observant les écarts, les réussites par rapport au projet initial que nous pourrons adapter nos actions en faveur des priorités fixées. Formellement, cette évaluation est construite dès la conception de l'action et pourra être réalisée collectivement.

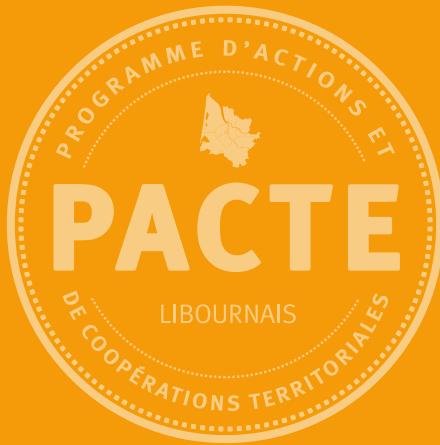


### LE SUIVI D'INDICATEURS « REPÈRES » POUR ORIENTER NOTRE ACTION

Afin de suivre la trajectoire du Libournais sur le long terme, et vérifier que les actions menées vont bien dans le sens des enjeux définis dans le projet de territoire, il est nécessaire de se fixer quelques repères. Pour ce faire, dix à quinze indicateurs seront collectivement déterminés pour suivre les évolutions sociales et territoriales du secteur. Sur le Libournais, le développement des heures d'insertion dans le cadre de la commande publique, le nombre de mutualisations de services au public, peuvent par exemple faire partie des repères à suivre pour guider notre action.

Formellement, cette évaluation pourra être portée par des membres du conseil de territoire. Un groupe de citoyens pourra également être en charge de la définition de ces indicateurs pertinents et de cette évaluation.





Pour toute question ou renseignement, vous pouvez nous contacter :

## DÉPARTEMENT DE LA GIRONDE

1, Esplanade Charles de Gaulle - CS 71223  
33 074 BORDEAUX CEDEX

**Direction de la Cohésion Territoriale  
et de la Coopération Européenne**



TEL. : 05 56 99 66 37

@ EMAIL : [dialogue-territoires@gironde.fr](mailto:dialogue-territoires@gironde.fr)



FAX : 05 56 99 66 04

**[gironde.fr/dialogue-territoires](http://gironde.fr/dialogue-territoires)**

